

N° 228 Du 11 fructidor an 19

LAISSEZ passer librement alexis Guisonis natif d'ucallet domicilié à us département d'le Cantat âgé de 12 ans, taille d'un M. 485 M cheveux et sourcils chatains yeux gris front s'élevé nez moyen bouche moyenne menton rond visage large marque de petite dent inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. le préfet de maine-et-loire en date du 3 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Nicolas Joubert demeurant à auville et du citoyen J. Baptiste Brin demeurant à auville lesquels ont signé avec nous. Le Guisonis et J. Brin

*[Signature]*

N° 229 Du 10 jour

LAISSEZ passer librement Bernard Priguet natif d'us domicilié à us département d'le Cantat âgé de 31 ans, taille d'un M. 571 M cheveux et sourcils chatains yeux rous front large nez aquilain bouche grande menton large visage ovale marque de petite dent inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. le préfet de maine-et-loire en date du 3 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Nicolas Joubert demeurant à auville et du citoyen J. Baptiste Brin demeurant à auville lesquels ont signé avec nous. Le Priguet et J. Brin

*[Signature]*

N° 230 Du 7 jour

LAISSEZ passer librement Jean Marie Boulanger natif d'arpajon domicilié à us département d'le Cantat âgé de 11 ans, taille d'un M. 625 M cheveux et sourcils chatains yeux chatains front s'élevé nez gros et large bouche grande menton rond visage ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. le préfet de maine-et-loire en date du 1 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Meynier demeurant à auville et du citoyen J. Baptiste Brin demeurant à auville lesquels ont signé avec nous. Le Boulanger et J. Brin

*[Signature]*